L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 FEVRIER 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 9 FEVRIER 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR

Par Macon, Denis & Kernaghan, au local coin nord-ouest de l'Avenue Tulane et de la rue Franklin, le contenu d'une pharmacie.

Par Stephen J. Darbès, coin Espagne et Derbigny, le contenu d'une grocerie.

Par M. Parentelli, constable, à son entrepôt, No 152 rue Lafayette, un lot de meubles de maison ; aussi, une action du fonds capital du Young Men's Gymnastic Club.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

Le chantier de marine à Alger, Paroisse d'Orléans,

Les Américains sont admirables d'énergie, d'initiative, de constance, de persévérance, quand il s'agit de leurs intérêts ... liers. Dès qu'ils poursuivent ... en ne les en détourne, tant ... ont pas atteint. Il n'en est pas tout à fait de même quand il s'agit des intérêts généraux, de tout ce qui peut contribuer à agrandir ou à enrichir leur pays. Ils sont patriotes, mais par intermittence ; ils s'enflamment bien vite, mais ce n'est qu'un feu de paille. Retournez l'âtre, le lendemain, vous n'y trouverez plus que de la cendre ; et cela dure ainsi jusqu'à ce qu'un hasard vienne, ici ou là, faire éclater de nouveau l'allumette et ranimer la flamme.

N'est-ce pas exactement le spectacle qu'ils nous donnent, depuis une vingtaine d'années, à propos de leur marine et de la défense de leurs côtes ?

Surgit-il un conflit, plus ou moins grave, entre les Etats-Unis et une nation étrangère—le Canada l'Angleterre, le Chili, un royaume ou une République quelconque de l'ancien ou du Nouveau Monde, "Ah! si nous avions une grande marine," s'écrie-t-on "comme nous pourrions parler haut et faire respecter notre pavillon !" mais l'une des deux parties ne se sentaient pas de première force, et l'autre ne se souciant pas d'aller perdre sa poudre à trop grande distance, on se fait des concessions mutuelles ; tout s'arrange ; les choses en restent là, et l'on oublie complètement la marine et la défense des côtes.

L'affaire du Chili vient de remettre sur le tapis cette éternelle question, et comme, cette fois, c'est au Sud que le différend a été soulevé, c'est vers le Sud que se sont portées les préoccupations.

C'est ainsi que le projet de construction d'un chantier de marine, à la Nouvelle-Orléans, revient sur l'eau, à l'heure qu'il est. Combien de fois déjà a-t-on agité cette question, sans jamais se décider à la résoudre ! Il ne s'agit pas de savoir si l'on en a besoin ; tout le monde proclame que l'institution est d'une urgente nécessité. Sur toute l'étendue des côtes du Golfe, il ne se trouve pas un seul port de construction, de réparation ou de ravitaillement ; et si, un de ces jours—ce qui est dans l'ordre des choses possibles, probables, même—on était obligé de faire une expédition dans ces parages, on serait fort embarrassé pour donner à la flotte un abri sûr, convenablement outillé. Comme toujours, on ferait les choses à la hâte et au hasard. Ne vaudrait-il pas mieux se mettre immédiatement à l'œuvre ?

On avait, dans le passé, soulevé mille objections au projet ; elles ont été toutes réduites à néant. Il y avait des concurrences, à droite et à gauche ; elles n'étaient pas de force à lutter : elles se sont avouées battues, et se sont retirées de la lice. On hésitait encore ; on prétendait que l'on ne connaissait pas la désense la véritable opinion du pays, ou, tout au moins, de la Vallée du Mississipi. On est allé aux renseignements ; on a interrogé nous ne savons combien de villes intéressées, combien de communautés commerciales. Toutes, ou à peu près, se sont prononcées en faveur de la Nouvelle-Orléans. Soixante dix corporations différentes, appartenant à vingt six Etats—ont demandé que le chantier fût établi dans notre port ou dans les environs. Enfin, il a fallu avoir l'avis d'une Commission, d'abord ; puis, d'une autre, et toutes les deux ont été du même avis que les soixante-dix villes et communautés déjà consultées.

Le terrain est donc complètement déblayé ; il ne reste plus un seul obstacle debout, et ce qui vient de se passer prouve clairement qu'il n'y a plus une minute à perdre.

Comment donc se fait-il que le Congrès n'ait pas encore adopté le projet ?

Depuis que le problème est posé, il y a longtemps qu'il devrait être résolu. Non seulement les constructions ne sont pas encore terminées, mais elles ne sont même pas commencées, et, qui pis est, la loi qui les autorise n'est pas votée.

Nous sommes fatigués de ressasser, à chaque instant, les mêmes arguments, en faveur de l'installation d'un chantier ou d'un "Dry Dock", à Alger ; tout le monde les connait : la sécurité complète de l'emplacement, au point de vue des attaques du dehors et des tourmentes de l'océan ; sa position centrale au milieu des plages du Golfe ; les étonnantes facilités de transport pour les ravitaillements et les approvisionnements ; Les vastes espaces dont on peut disposer ; la qualité de l'eau, absolument douce et fraîche, qui garantit le matériel de métal contre toutes les détériorations causées par les sels corrosifs de la mer ; la situation privilégiée de la Nouvelle-Orléans, entre le Golfe, ou une mer extérieure, d'un côté, et le Missisippi, ou une mer extérieure, de l'autre.

Il n'y a pas d'illusion à se faire. Le Golfe du Mexique est la véritable Méditerranée de l'Océan ; il faut que les Etats-Unis s'en assurent la domination, et le meilleur moyen d'y arriver, c'est de faire de la Nouvelle-Orléans une sorte d'île de Malte ou de Gibraltar, à l'instar des établissements qu'ont fondés les Anglais dans ce que nous appellerions volontiers le Golfe du Mexique de l'Europe. Est-il donc si difficile à l'Union d'exécuter, ici, chez elle, à peu de frais, ce que la Grande-Bretagne a exécuté, là-bas, à prix d'or, loin de son île, et dans une mer qui ne lui appartient pas ?

La Salsepareille d'Ayer expulse et chasse du sang tous les éléments empoisonnés. Se vend chez tous les droguistes.

Un individu est accusé d'avoir mis le feu à ses magasins, après les avoir fait assurer.

Il n'y a contre lui que des présomptions, un seul témoin à charge.

—Que savez-vous ? lui demande le président.

—Le jour du crime, j'ai rencontré l'accusé dans la rue. Il a tiré un cigare de sa poche et il m'a demandé du feu !

Le parti démocratique restera-t-il divisé ?

Le comité central démocratique d'Etat a publié dimanche ce qui suit :

Nouvelle-Orléans 6 février 1892.

A une réunion du Comité Exécutif relevant du Comité Central Démocratique d'Etat, les considérants et les résolutions qui suivent ont été adoptés à l'unanimité :

Attendu que la Convention démocratique d'Etat, chargée de faire les nominations, a adopté la résolution suivante :

"Résolu que le Comité Central d'Etat qui doit être nommé par cette Convention est, par le présent, autorisé à prendre, si c'est possible, tous les arrangements nécessaires avec les démocrates pro et anti pour la soumission dudit amendement à une élection primaire des votants démocrates blancs, à un jour qui sera fixé et selon les règlements qui seront adoptés par les deux partis ; résolu aussi, que le Comité Central d'Etat devra employer tous les moyens honorables pour arriver à un règlement de cette question, en vertu du pouvoir qui lui est ainsi conféré."

Attendu que, quand ce comité exécutif a été institué, le Comité Central d'Etat l'a revêtu de pleins pouvoirs dans le but susindiqué ;

Attendu que, par suite de la déclaration de M. John A. Morris, parlant en son nom et au nom de ses associés, par la voie de la presse, que ni lui ni eux n'accepteraient ledit amendement de revenu, même s'il était adopté par le peuple de l'Etat de la Louisiane, il est devenu inutile d'essayer de soumettre à des élections primaires blanches l'amendement de revenu de la Loterie ;

Attendu que ce Comité, croyant à la sincérité de cette déclaration de la part de M. Morris et de ses associés, et désirant écarter une question embarrassante ;

Résolu que ce Comité Exécutif prévient par les présentes les votants du parti démocratique dans tout l'Etat de la Louisiane que lui, le dit Comité Exécutif, fera imprimer sur tous les tickets démocratiques qui seront présentés au scrutin général du 19 avril 1892, ces mots : "Contre l'amendement des levées, écoles, charités, pensions, drainage, loteries et fonds général," et que les dits tickets ne porteront pas les mots : "Pour l'amendement des levées, écoles, charités, pensions, drainage, loteries et fonds général."

Il est de plus résolu que nous insistons auprès des conventions de nomination de paroisse et de districts sénatoriaux, relevant du parti démocratique régulier, pour qu'elles enjoignent aux candidats pour l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane de voter contre toute convocation quelconque d'une Convention Constitutionnelle.

Par ordre du Comité.

A. W. CRANDELL, Chairman.

JOHN T. MICHEL, Secrétaire.

On le voit, la solution de la question de la Loterie est finale ; elle est absolue et indiscutable.

M. Morris renonce à l'amendement constitutionnel, et après lui le Comité Central d'Etat y renonce et déclare nettement et catégoriquement que tous les bulletins de vote qu'il émettra pour l'élection du 19 avril 1892, porteront ces mots : "AGAINST the levees, schools, charities, pensions, drainage, lotteries and general fund Amendment ;" il ajoute qu'AUCUN bulletin ou ticket ne portera une indication contraire.

Est-ce assez clair, et dira-t-on encore qu'il y a là dessous quelque surprise ? Le Comité va plus loin. Afin d'imposer silence à toutes les objections imaginables, il adjure les conventions démocratiques régulières de nomination d'enjoindre aux candidats qu'elles désigneront pour la législature de voter contre toute convocation quelconque d'une Convention constitutionnelle.

Une des factions rivales affirmait récemment que si les champions de la Loterie estimaient la cause de cette institution compromise, ils n'hésiteraient pas à faire convoquer une convention pour reviser la constitution, dans le but d'y introduire un article qui ferait revivre l'association dont M. Morris était le chef.

L'imputation tombe d'elle-même aujourd'hui. On vient de voir que les candidats démocrates pour la Législature recevront, parmi leurs instructions, celle de repousser toute proposition tendant à la convocation d'une Convention pour réviser la charte de l'Etat.

Sait-on d'ailleurs ce que coûterait cette révision ? Cent cinquante mille dollars au bas mot : peut être même davantage.

Et oh, grands dieux, prendrait-on cet argent dans l'état obéré du trésor ?

L'impôt pèse déjà assez lourdement sur les contribuables, et ce n'est pas au moment où tous les services publics souffrent, où nos écoles sont fermées, nos levées s'écroulent, nos asiles se ferment, etc., qu'il faudrait songer à se passer le luxe d'une révision constitutionnelle !

Non, il n'y a plus rien à faire ni à dire. Il n'existe plus en Louisiane de question de loterie.

Les démocrates de l'Etat vont-ils maintenant rester divisés ? La conciliation serait-elle impossible ?

Nous ne voyons jusqu'à ce moment aucun signe de rapprochement, et nous craignons que l'avenir ne réserve à notre parti une sévère leçon.

Unis, les démocrates de la Louisiane n'ont rien à craindre ; divisés, ils se livrent tout entiers à leurs adversaires et préparent leur défaite à une époque moins reculée peut-être qu'on ne pense.

Les Poitrinaires éprouvent un grand soulagement par l'emploi du Pectoral-Cerise d'Ayer. Nul remède n'est si efficace.

La neige ; une pensée de Coronnet, du *Gaulois* :

"La neige est blanche dans nos climats ; tout porte à croire qu'elle affecte une nuance plus foncée dans les pays nègres."

Entre gommeux :

—De qui donc portes-tu le deuil ?

—De mon oncle André.

—Je croyais qu'il t'avais déshérité ?

—Eh bien ! oui, je porte le deuil de sa succession !

Au restaurant.

Premier client, prenant son café :—Garçon, ouvrez donc la fenêtre, il fait trop chaud ici.

Deuxième client, absorbant un apéritif :—Etes-vous fou, garçon ! on gèle ici. Fermez cette fenêtre.

Le garçon, embarrassé, va consulter le patron, qui, après avoir dévisagé les deux consommateurs, répond :

—Obéissez au monsieur qui n'a pas encore dîné !

Bavarde comme la pie, Mme Z... ne laisse jamais chômer sa conversation. Ce sont toujours des histoires insipides, mais éternelles.

Hier, elle se tait brusquement et garde le silence.

—Pas possible, dit tout bas une amie... son râtelier s'est décroché !

M. Prudhomme a une jeune bonne qui a la main malheureuse. Chaque matin, elle casse une terre cuite ou un vase de porcelaine.

—Vous m'aviez dit que vous entriez chez moi comme bonne à tout faire, déclare doucement M. Prudhomme, mais pas comme bonne à tout casser.

Edgar à Tata.

—Chérie, je suis un peu panné dans ce moment.... Mais j'ai pensé à toi tout de même.... Je vais te donner, pour tes étrennes, mon portrait.

—C'est ça, fait Tata.... Un polichinelle, comme quand j'étais petite !

Deux bons compagnons sont attablés dans un cabaret de la rue des Petits-Carreaux. Ils discutent gravement de la sobriété.

—Croiriez-vous, père Soiffard, que je ne me suis jamais vu gris ?

—Ah ! bah !

—Jamais. Quand je suis gris, je n'y vois plus.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 6 février :

La semaine dernière et les premiers jours de celle-ci, nous avons eu une température de printemps. Brillant soleil, la journée, mais un peu trop de froid, la nuit. La canne va pousser bien vite, si ce temps continue. On a considérablement planté, dernièrement, mais on n'a, pour ainsi dire, pas découvert de souches. Il serait imprudent de les exposer si tôt. L'ensemencement a été abondant, et s'est fait dans de bonnes conditions. Tout le monde est enchanté de l'état de la semence. Comme les souches doivent être en aussi bon état, avec le temps délicieux que nous avons en ce moment, nous pouvons compter, cette année, sur une bonne récolte.

—L'usine centrale de l'ex-gouverneur Warmoth, sur Magnolia, a achevé ses travaux de diffusion, cette semaine. On est très curieux de connaître les chiffres du rendement.

—M. T. S. Wilkinson, de Myrtle Grove, n'a pas encore expédié tout son sucre et ses mélasses au marché.

—La Société agricole, dans sa réunion, qui a eu lieu, cette année, à Lac Charles, a traité des questions d'un intérêt tout à fait exceptionnel ; il résulte des études lues, que le coton rapporte beaucoup moins que le sucre, et qu'on devrait le mettre, tout à fait, au second rang.

Nous citerons, parmi les travaux les plus importants, celui du Président John Dymond, sur la production du sucre, par les petits fermiers, au point de vue de la vente ; celui de M. Wibray J. Thompson, sur "l'usine centrale comme la sucrerie de l'avenir, en Louisiane ;" celui du Dr W. C. Stubbs, sur l'irrigation considérée comme le véritable facteur de la prospérité de l'agriculture.

L'hon. W. H. Harris a a parlé de la "culture du riz en Louisiane ;" l'hon. W. Foster, de Caddo : "La culture du coton rapporte-t-elle ?" L'hon. N. Casey : "Quelles sont les meilleures plantes fourragères pour la Louisiane ?"

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 6 février :

Il a fait chaud, cette semaine, et l'on aurait pu croire le printemps de retour. Nous avons tué un moustique qui fo'âtrait autour de nous. Le fait est que si une hirondelle ne fait pas le printemps, un moustique ne doit pas le faire davantage. Mais nous avons un prunier en fleurs—en fleurs rouges, encore, s'il vous plaît, car il y a comme ça des pruniers qui fleurissent rouge. Il est peut-être pressé, notre prunier à fleurs rouges, car qui sait si l'hiver a dit son dernier mot. Dans les bois, on voit bourgeonner déjà les ormes et autres arbres à sève impatiente. Mais nous aimons mieux attendre que le pacanier et le plaqueminier aient commencé à pousser, pour croire au printemps.

—Le député-shérif Voisin, de retour de Jackson, où il était allé conduire un pensionnaire à l'Asile que possède l'Etat en cette localité, nous assure qu'il a été grandement étonné des soins extraordinaires accordés par l'administration actuelle à cette institution. Il y a seulement quatre ans, nous dit-il, l'espace était si restreint que c'était avec difficulté qu'un shérif trouvait le moyen de faire accepter par l'institution un malheureux privé de sa raison, mais aujourd'hui, de spacieux bâtiments ayant été construits récemment, il y a place pour tous les aliénés qui y sont conduits. L'établissement se distingue en outre par l'extrême propreté et le bon ordre qui y règnent et ses infortunés pensionnaires y trouvent tout le bien-être dont ils peuvent jouir.

Cette amélioration si longtemps désirée fait le plus grand honneur à l'administration du gouverneur Nicholls, qui a été en grande partie consacrée à réparer les erreurs et les négligences de ses prédécesseurs.

Les améliorations ne sont pas encore terminées et l'intelligent administrateur de l'établissement, le docteur A. Gaden, s'en occupe consciencieusement. De chaque côté et en arrière du bâtiment principal, ont été construites des additions considérables à quatre étages et parfaitement aérées. Les bâtiments sont éclairés à la lumière électrique et chauffés pendant l'hiver au moyen de tuyaux, évitant ainsi tout danger d'incendie. La propreté la plus complète se fait partout remarquer ; une nourriture saine et abondante est fournie aux pensionnaires, dont la santé, hors l'état mental, est généralement excellente.

L'institution est divisée en quatre classes, celle des hommes blancs, celle des femmes blanches, celle des hommes de couleur et celle des femmes de couleur. Le nombre actuel des pensionnaires est de 580 et chacun d'eux est soigné comme son état l'exige. On ne saurait trop louer les nobles effort du surintendant et de ses assistants pour assurer non seulement le nécessaire, mais l'agréable aux malheureux confiés à leur charge.

L'*Interim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 6 février :

Notre confrère le *Meschacébé*, nous est arrivé, samedi dernier, avec un format nouveau, fort bien imprimé et rempli de matières très intéressantes. Le *Meschacébé*, qui compte ses 40 années d'existence, a justement acquis l'estime de la population aux intérêts de laquelle il est dévoué.

—Le fleuve monte rapidement et fait ses charrois habituels de bois de chauffage.

—Le jury de police s'est réuni mardi dernier, et a fixé les licences pour l'année 1892. Le taux est le même que celui de l'année dernière.

—La grippe est la maladie à la mode. Ses patients sont nombreux ici pour le moment.

—Mardi matin, à 3 heures du matin, est décédée, en cette paroisse, Mlle Louise Labauve, à l'âge de 21 ans.

Entourée de parents bons et vertueux, Mlle Labauve avait su mettre à profit l'exemple qu'elle avait sous les yeux ; aussi se faisait elle remarquer par sa modestie, sa douceur et ses pieuses dispositions.

Elle était l'ange aimé du foyer qui l'abritait, et se voyait, sans cesse, entourée d'amis choisis.

Pour une telle âme, la mort n'a rien de terrible. Elle la voit venir sans crainte, et peut dire à ceux qu'elle va quitter :

O vous tous qui restez, ne pleurez pas ma perte,
Laissez-moi m'enlever vers un site plus beau ;
Du séjour de mon Dieu la porte m'est ouverte
Et l'homme pour le ciel renaît dans le tombeau.

TRUDEAU.—Décédé à Washington City, District de Colombie, J. EMILIEN TRUDEAU, né à la Nlle-Orléans.

POOL.—Décédé lundi, 8 février 1892 à 6:45 heures P. M., STEPHEN D. POOL, Jr, à l'âge de 44 ans, natif de la Caroline du Nord et résident en cette ville depuis dix-huit ans. Ses amis ainsi que ceux des familles Pool et Guiraud sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu, de sa dernière résidence, 387 rue Esplanade, au coin de la rue Rocheblave, ce mardi après-midi, à 4 heures.

GOODWIN.—Décédée, lundi matin, à 11 heures, MARIE A. DELPIT, Veuve de James C. Goodwin, à l'âge de 42 ans, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, mardi 9 février, à 4 heures P. M. précises, de la résidence de son beau-frère J. R. Forge, No 142 rue St-Antoine, près Claiborne.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose ; mais buvez le par. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
120 rue Royale, coin Toulouse.

8 jui—

A VENDRE,

Riz de semence choix.

T. Lanaux' Sons, 19 1/2 rue Conti, 9 fév—1m PP

Au Public.

Le groupe des Autrichiens s'enorgueillit très naturellement de la victoire qu'il a remporté au tournoi du "Tug-of-war", mais leur sentiment de fierté nationale se trouve en quelque sorte froissé lorsque leur loyauté est mise en question. La rumeur que des athlètes de profession ont fait partie de notre groupe est sans fondement et devient offensante parce que la déduction naturelle est que les "robustes fils de l'Autriche" ont manqué de loyauté. L'opinion personnelle de M. Ernest Pragst, secrétaire de l'Association de Brasserie de la Nouvelle-Orléans, nous importe peu ; mais lorsque la presse se fait l'écho de cette injuste opinion, ce devient notre devoir de la nier en donnant l'assurance solennelle que le groupe des Autrichiens se composait entièrement d'hommes domiciliés et engagés dans les affaires ici depuis nombre d'années et qu'avant le récent tournoi, pas un seul du nombre ne s'était jamais trouvé mêlé à ce genre de *sport*. Leur identité peut être parfaitement établie par une photographie du groupe entier avec son capitaine. Nous affirmons de plus que le groupe fut choisi par nous et se composait d'hommes que nous connaissons personnellement comme étant nos nationaux—des Austro-slaves—dont la loyauté peut être attestée par les personnes qui ont assisté au tournoi et que nous pouvons garantir. Leur conduite modeste au cours du tournoi aurait pu facilement et convenablement se changer en de bruyantes manifestations de joie ; mais après chacune de leurs luttes, tous les soirs, ils se contentaient simplement de se réjouir de leur victoire avec bienveillance à l'endroit de tous, sans malice pour qui que ce fut et avec bonheur pour eux mêmes.

La question financière ne nous a jamais occupé l'esprit. Les onéreuses dépenses auxquelles entraîne pareil *sport* ont été en totalité faites par la colonie Austro-Slave.

Nous n'avons jamais reçu un sou d'aucune autre source ; jamais ne nous en a-t-il été promis ; et toute offre en eut été respectueusement récusée.

Nous remercions les personnes qui ont assisté au tournoi, de leurs applaudissements. Ce nous est un plaisir de dire ici que tous les groupes avec lesquels nous nous sommes mesurés ont accepté leurs défaites de la façon la plus gracieuse ; et, en même temps que nous sont venus ces loyaux aveux, nous avons été entourés par le groupe américain de toutes les courtoisies possibles que nous apprécions fort et n'oublierons jamais.

S. M. FUCICH, Capitaine.
M. A. BACICH,
Juge du Groupe des Autrichiens.

9 fév—

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Département de Banque—Nlle Orléans, 8 février 1892.—A la séance annuelle des actionnaires de cette banque, tenue le 1er courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante :

G. W. NOTT,	SIMON PFEIFER,
PETER TORRE,	ERNEST PRAGST,
H. C. BOUCHER,	FRANK VATTER,
	HIPPOLYTE LAROUSSINI.

A une séance tenue par le Bureau des Directeurs ce même jour, M. G. W. NOTT a été réélu Président à l'unanimité, M. HIPPOLYTE LAROUSSINI, Vice Président, et M. A. A. LELONG, Caissier.

A. A. LELONG,
Caissier.

9 fév—3f

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Instruments de Chirurgie, Livres, Ameublement de Bureau.

Succession du Dr Geo. Howe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 31.749.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge, daté le 4 février 1892, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le SAMEDI 20 février 1892, à ma salle d'encan, 201 rue du Canal, de la propriété ci après décrite à savoir :

Un lot d'instruments de chirurgie, livres, meubles de bureau, etc., d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur livraison.
9 fév—9 14 19 20

Jardiniers, Marchands, Propriétaires Fonciers et le Public en général, ATTENTION!!!

De grands efforts sont faits par le St. Mary's Market Fruit and Vegetable Company, Limited, pour avoir une ordonnance passée par le Conseil de Ville, obligeant les jardiniers à vendre leurs prod its au marché Ste-Marie.

Nous invitons tous les intéressés au bien être du marché Français, à se réunir, sans faute, LUNDI MATIN, 8 février 1892, à 8 heures, au No 261 rue Decatur, près Ursulines, pour prendre une prompte action dans l'affaire. Les membres de la Presse sont cordialement invités à y assister. Par ordre du comité

RICHARD FROTSCHER, Chairman.
JOS. BARANGUE, Jr, Secrétaire.
Nouv. lle-Orléans, 6 février 1892.
7 fév—2t

$500 de Récompense !

Nous donnerons la susdite somme pour tout cas de maladie du foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions seront suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Les grandes boîtes contenant 30 pilules, 25 cents. Méfiez vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez **H. TUMA**, No 11 rue de Camp, Nouvelle Orléans, Lne. 1er oct—1anVetC

Avis.

M. LOUIS YBOS, plombier expérimenté, se charge de la pose d'installations de gaz, d'éviers de cuisine, de baignoires et de lavabos. Toutes commandes qui lui seront faites seront remplies promptement.

Il se charge de la réparation de tous genres de rangers au No 117 rue de la Douane, près Bourbon. 7 fév—7t

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance de la Nouvelle-Orléans.

A une assemblée générale et élections tenue le 6 février, les officiers, comme suit, ont été élus pour l'année 1892 :

Président Nicolas Amann ;
Vice Président, C. Duvic ;
Secrétaire aux finances et aux minutes, A. Duvic ;
Trésorier, N. Litzelmann ;
Grand Marshal, L. George ;
Collecteur, C. Albert
Dr E. J. Mioton, médecin.

Comité de Secours.

W. Litzelmann, ch. f. 191 rue Bienville.
1er et 4me Dist., L. W. Schindler, 137 rue Magnolia.
B. Germiee, 364 rue Félicité.
2me et 3me Dist., C. A. Duvic, 134 rue Nord Remparts.
A. Winling, 332 rue Dumaine.
Alger, F. Duvic, No 29 rue Villeré.

Après l'élection les membres se sont rendus chez M. Louis George, rue Royale, où il leur a été servi un lunch.

A. DUVIC,
Secrétaire.
7 fév—1t

Bureau de la Louisiana Tanning Company, 120 rue Sud Peters (Tannerie Promenade Carondelet, entre Broad et White). Nouvelle Orléans, 2 février 1892.—Nous, les soussignés commissaires d'élection de la Louisiana Tanning Company, à une réunion tenue ce jour, pour liquider, d'après un avis publié pendant 30 jours dans le *Daily Picayune* et l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans, certifions que Trois Cent Quarante six (346) bulletins ont été donnés contre la dite mesure et aucun pour la liquidation.

Signé :
LOUIS SCHERER,
GEO. DeREYNA,
JNO. PAYSSE,
R. LAFONTAINE,
ROBT. CAUSSE, JR.,
A. B. LACOSTE.

3 fév—7t

Bureau de la Louisiana Tanning Company, 120 rue South Peters, Nouvelle-Orléans, 1er février 1892.—A l'élection annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 12 janvier 1892, les messieurs ci dessous nommés ont été élus comme membres du Bureau des Directeurs pour servir pendant l'année courante : John M. Coos, R. Viosca, J. M. M. Dufour, Jos. Tujague, A. Cassagne, B. Beonbay, Pierre Ader, Jno. Weber, L. Lassus, A. Meuledous, M. J. Flynn et Aug. Claverie ; et à la réunion tenue ce jour M. A. Cassagne a été élu président, Jno. M. Coos vice-président et A. B. Lacoste secrétaire.

2fév—7t A. B. LACOSTE, Secrétaire.

Avis

A ceux qui payent licences et aux contribuables.

Mes occupations ne me permettant pas d'être, cette année, au bureau du Trésorier de la ville, j'ai le plaisir d'annoncer à mes amis et au public en général que je me tiens à leur disposition pour recevoir leurs affidavits de licences et consacrer mes soins personnels les plus consciencieux aux affaires qu'ils voudront bien me confier. J'ai des blancs d'assessements qu'ils pourront remplir à mon bureau.

F. D. CHARBONNET, Notaire, 122 rue Gravier, coin Camp, de 9 heures matin à 5 heures soir. 7 janv—1m jeu dim mar

Compagnie d'Assurances du Sud, de la Nouvelle-Orléans.—No 54 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 5 février 1892.—A l'élection annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 7 décembre 1891, les messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année 1892, savoir—

H. GALLY,	J. J. GRAGARD,
R. MILLIKEN,	FRANK RODER,
T. J. WOODWARD,	FRANK BARKER,
WILLIAM MEHLE,	SAM DELGADO,
G. P. HARRISON,	SCOTT McGEHEE,
F. G. ERNST,	JOS. SCHWARTZ,
J. H. MENGE,	PAUL CAPDEVIELLE,
LEON JOUBERT,	J. F. SIMPSON,
GEO. H. DUNBAR,	CHS. WEISS,
I. HERNSHEIM,	ROBERT CAREY,
R. BELTRAN,	J. INFANTE, JR.,
E. K. CONVERSE,	L. C. DAVID,
	ERNEST MILTENBERGER.

Et à une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, ERNEST MILTENBERGER a été réélu président à l'unanimité, H. GALLY, vice-président et SCOTT McGEHEE, secrétaire.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

6 fév—3t

Demande de Renseignements.

M. Louis Patersen, domicilié à Impasse des Allemands, Bruxelles, serait très reconnaissant à quiconque lui donnerait des renseignements concernant sa mère, MME AUGUSTINE PATERSON.

Il a l'espoir qu'elle vit encore et croit qu'elle habite la Nouvelle-Orléans. Si les renseignements étaient donnés au Maire, M. Shakespeare, il les communiquerait de suite à celui qui les demande. 3 fév—7t

ASSURANCES.

Conformément aux exigences de la Charte, la

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1891 :

Primes d'incendie.	$189,280 36	
Primes de rivières.	2,194 44—	$191,474 80
Primes acquises réservées de 1890		53,326 59
Total des primes		$244,801 39
A ajouter—Intérêt, loyers et sauvetage		$19,718 54
Revenu		$264,519 93
A déduire—Pertes de 1890, payées en 1891	$ 4,078 48	
Pertes de 1891	90,267 46	
Pertes payées	$ 94,340 94	
Pertes ajustées et non ajustées	$ 13 877 10	
Pertes totales	$108,218 04	
Primes remises, commissions, salaires, taxes, dépenses générales, Board of Underwriters, frais judiciaires, réassurances, Corps de Sauvetage Babcock	96,758 73—	204,976 77
Bénéfice net		$59,548 16
A déduire—Primes non acquises Réserve pour 1891		61 024 96
Déficit		$ 1,479 80

La Compagnie a l'actif suivant aux prix du marché :

Argent dans les banques	$31,849 57
Primes en cours de collection	17,867 82
Primes entre les mains d'agents et en cours de transmission	10,223 16
1 bon du Washington Artillery	400 00
13 bons (Waterman extended)	13,650 00
3 bons-certificats consolidés	3,015 00
9 bons-certificats ordinaires	9,000 00
16 bons de chemins de fer (extended)	16,960 00
55 bons consolidés (Osseman extended)	58,300 00
674 bons à prime de $20 chacun	21,298 40
1 bon St. Bernard Steam Fire Company	80 00
52 consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane	37,400 00
200 actions de l'Association du Cimetière de la Métairie	18,000 00
200 actions de la New Orleans Gaslight Company	19,400 00
1 action du New Orleans Cotton Exchange	200 00
Billets hypothécaires, garantis par première hypothèque sur propriétés foncières de la ville	23,833 15
Prêts sur demande, garantis par titres vendables	2,475 00
Billet à recevoir en règlement de primes	3,449 89
Propriété foncière à la Nlle-Orléans, Pensacola, Etat de la Floride	45,001 00
Meubles de bureau, installations et coffre-forts	1,600 00
Warrants d'Etat	37 77
Dépôt à la N. O. Gas light Company	5 00
Débiteurs divers	2,667 66
Prêts sur billets garantis par sécurités	8,000 00
	$343 932 42

PASSIF.

Fonds capital	$265,000 00
Primes non acquises	61,024 96
Dû pour réassurances	504 85
Pertes ajustées et non ajustées	13,877 10
Réclamations repoussées et en Cour	3,007 43
Dividende déclaré en juillet 1891	$7,950 00
Moins montant payé	6,950 94
Dividendes non réclamés	1,099 06
	$345,413 22

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1892.

JAMES FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial nommé par le Bureau des Directeurs de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie, selon leur valeur actuelle sur le marché, déclarons qu'après un examen minutieux, l'évaluation de dit actif telle que spécifiée ci-dessus, est vraie et correcte.

H. LAROUSSINI,
JULES ANDRIEU,
GUSTAVE PITOT,
E. J. BOBET, Vice Président.

DIRECTEURS.

Edw. J. Bobet,	Jules Tuyes,
Jules Andrieu,	E. J. Demarest,
H. Gally,	J. P. N. Baquié,
J. W. Hincks,	Gus. Pitot,
Hypolite Laroussini,	L. Soards,
Henry Denis,	H. L. Taylor.

21 janv—1m

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891

Primes reçues :		
Sur risques d'incendie	$519,578 30	
Sur risques de rivière	16,385 97	
Sur risques de mer	7,243 65	
		$543,207 92
A ajouter : Primes non acquises de 1890		133,231 10
Total des primes		$676,439 02
A ajouter : Intérêt et profits et pertes		22,782 68
Revenu total		$699,221 70
A déduire : Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$227,690 36	
Sur risques de rivière	5,644 92	
Sur risques maritimes	6,647 24	
Total pertes payées	$239,982 52	
Primes remboursées et cancellations	67,027 97	
Commissions	81,555 60	
Réassurances	45,130 73	
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées)	17,924 41	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions frais judiciaires, etc	49,344 37	
Total des déboursés		$502,965 60
Surplus		$196,256 10
Desquels—		
Réservé pour risques non expirés	$138,565 59	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,859 55	
Profits et pertes	12,830 96	
		$196,256 10

ACTIF
(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir :		
En banques	$101,444 38	
Au bureau	3,615 10—	$105,059 48
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crescent		105,500 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés		192,000 00
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		29,250 00
$20,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		25,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)		18,885 00
Une action du capital du N. O. Board of Trade		20 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		125 00
35 actions de la N. O. Warehouse Co		525 00
Une action French Opera House Co		150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Primes en cours de perception		65,731 62
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc		2,000 00
		$545,096 10

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	60,000 00
Dividendes non payés	840 00
Réservé pour risques non expirés	138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,859 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)	830 96
	$545,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.
M. T. DUCROS, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé):
FRANK RODER,
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
F. G. ERNST,
J. H. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lne. 19 janvier 1892.
20 janv—1m

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me district

1er nov90—1 an—mar.jeu.dim

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

NATTES! NATTES! NATTES!

Stores! Stores!

Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour lesquels nous ne chargerons pas plus en proportion que nous ne faisons pour ceux de simple largeur.

On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les spécimens de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 132 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 13oct1891—1an—DMaJ

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire

12 nov—91—1 an

SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS.

Surplus aux porteurs de polices - - - - $866.533.83
Total de l'actif - - - - - - - - - 1.019.608.33

Le public est prié de se rappeler que le SUN est une Compagnie locale, possédant de grandes ressources et que chaque dollar de son capital est placé en valeurs d'Etat, de ville et d'autres institutions locales. Ses vastes moyens sont appliqués au développement du commerce de la Nouvelle Orléans. Tous les profits qu'elle réalise sont investis ici et servent à grossir le capital local. Le SUN n'a ni solliciteurs, ni courtiers. La Compagnie sollicite directement le patronage de ceux qui désirent favoriser les institutions locales, garder leur argent chez eux, et en même temps s'assurer toutes les garanties nécessaires.

JAS. I. DAY, Président.
I. M. FINLEY, Vice Président. CHARLES JANVIER, Secrétaire

2 janv—1m

OUTLAY SMALL! RESULTS GREAT!

BEST DOG. BEST GIRL.

Best Flowers—Best Vegetables.
This little girl's parents are constant users of Vick's Seeds.

Ten cents will get the 1892 edition

VICK'S FLORAL GUIDE

(which can be deducted from first order.)

It contains Elegant Colored Plates and over 1,000 Illustrations of Favorites.

To all who send an order before May next, and who are not now subscribers, we will send Vick's Magazine for one year.

Twenty-two 1892 Novelties.

"Brilliant" Poppy.
4 Rare Chrysanthemums.
3 Choice Geraniums.
Dwarf Calliopsis "Golden Ring."
2 Elegant Roses.
Ten Weeks Stock "New Imperial."
Tulip-flowered Poppy.
Garden Pea "Charmer."
Sweet Corn "Golden Nugget."
XXX Potato "American Wonder."
New sorts Oat. Given for trial.

Vick's Floral Guide mailed free with any of the above.

Always address: JAMES VICK'S SONS, Rochester, N. Y.

LEON GODCHAUX
81-85
CANAL ST.
NEW ORLEANS LA

NOUS MONTRONS DE MEILLEURS

Vêtements complets en Cheviot

POUR MESSIEURS,

A $16,

que nulle part ailleurs en ville on n'en peut trouver.

Vous économiserez de l'argent en venant voir nos marchandises avant de faire vos achats ailleurs.

29 nov 90—1 an—dim mer jeu

W. H. Hill.

113 et 115 Rue du Canal. **BIJOUTIER** 84 et 86 Rue St-Charles

DIAMANTS,
MONTRES,
ARGENT MASSIF,
ARGENTERIE ET PLAQUÉ.

Prix réduits, Chiffres simples,

Le plus grand stock en ville.

M. Hill est secondé par les Messieurs dont les noms suivent :

Aux Nos. 113 et 115 de la rue du Canal.	Aux Nos. 84 et 86 de la rue St-Charles.
JOHN LIPMAN,	HENRY COULTER
JULES METEYE,	JOHN STUMPF,
W. E. ROBINSON,	HENRY BONWASSER,
WM. KNARSBOUGH,	
CHRISTIAN ROLLING,	
EMILE HERMANN.	

16déc—3m

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

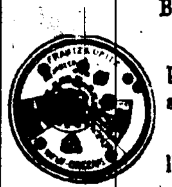

Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.

Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.

1er sept 91—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans,

Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prés. G. W. Sentell, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.
jan 92—1 an

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 o 90—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Mardi soir, 9 février, à 7:30 heures.

Quarante troisième soirée de souscription.

SIGURD !

Avec MM. Paulin, Guillemot, Bordeneuve, Du lin et Mmes Duvivier, Pricilland, etc

Jeudi soir, 11 février, à 8 heures.

HERNANI !

Samedi soir—Bénéfice de M. Warmès, chef d'orchestre—Première représentation en Amérique du succès de Massenet. **Hérodiade.**

A la matinée populaire de Dimanche, dernière représentation de **Roland à Roncevaux.**

Dimanche soir, grande représentation gala au bénéfice de **Mme Duvivier**, première et dernière représentation cette saison du chef d'œuvre d'Halévy **Charles VI.**

Places réservées en vente au contrôle chez Philip Werlein, 135 rue du Canal.
9 fév—1f

Grand Bal Paré,

—DONNÉ PAR LA—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

A la Salle Grunewald, le Samedi, 20 Février 1892.

PRIX DU BILLET - - - - $1 00

MM. les Sociétaires sont prévenus qu'ils seront admis au Bal sans carte d'entrée et que les demandes d'invitations de Dames peuvent être adressées à M. le Vice Président, coin Conti et Chartres et à tous les Directeurs.

Le Comité d'organisation se réunit à l'Asile tous les vendredis à 7 heures du soir.

Le Privilège pour le Bar et le Restaurant sera mis aux enchères le vendredi, 12 février, à 7 heures 1/2 du soir, à l'Asile de la Société rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman. Par ordre du Président

A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
24 jan—au 20 fév

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1890.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

25 sept—

Bogel Drug Co.,

LIMITED,
RUE DU CANAL 111,
Chimistes-Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—

Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.

☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.

☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Vichy, Epsom et Bartlette.

☞ Ordres de la campagne sollicités.

BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31déc—

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS,

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

33 RUE TCHOUPITOULAS.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

— DE LA —

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président.
EDW. J. BOBET, Vice Président
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

Edw. J. Bobet,	Jules Tuyes,
Jules Andrieu,	E. J. Demarest,
H. Gally,	J. P. N. Baquié,
J. W. Hincks,	Gus. Pitot,
Hypolite Laroussini,	L. Soards,
Henry Denis,	H. L. Taylor.

24 fév '91—1 an

SOARDS'

1891 NEW ORLEANS

City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	3 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par exprès ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
3 Commercial Place.
29 fév—

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix : $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 266 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol

18 déc 91—1 an

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.

Dimanche soir, 7 février, engagement spécial de

MME SARAH BERNHARDT :

Sous la direction de MM. Henry E. Abbey et Maurice Grau. Répertoire : Dimanche soir, 7 février, **La Tosca**. Lundi soir, 8 février : **Fedora**. Mardi soir, 9 février : **Leah**. **The Forsaken**. Mercredi en matinée, 10 février : **Camille** (DAME AUX CAMÉLIAS) ; Mercredi soir, 10 février : **Jeanne d'Arc** ; Jeudi soir, 11 février : **La Tosca** ; Vendredi soir et Samedi en matinée, 12 et 13 février, **Cléopatre** ; Samedi soir, 13 février, **Frou-Frou**.

Prochaine attraction—**Field's Minstrels.**
7 fév—

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Une semaine, commençant dimanche, 7 février,
Matinées Mercredi et Samedi.

Nelson's Great World Combination.

La fameuse troupe Américaine de vaudeville, ayant à sa tête la **Famille Nelson**, les 7 premiers acrobates du monde et

30 - ARTISTES ETOILES - 30

Plus de scènes nouvelles, grandioses et variées que toutes les autres troupes de vaudeville combinées.

—Dimanche 14 février—**Milton Nobles.**
7 fév—

THEATRE ST-CHARLES.

Ce soir : Toute la semaine !

Matinées Mercredi et Samedi.

M. CHAS. REVENS

—Et son excellente Troupe dans—

THE SOUTHERNER!

Une comédie pure tirée de la vie du Sud. Remplie de belles reparties, d'humour et de satire, avec des scènes émouvantes.

PRIX POPULAIRES :

Dimanche, 14 Février—"**Ole Olson.**"
7 mars—

NICHOLAS J. HOEY,

ENCANTEUR.

Propriétés foncières, Stocks, Bons, Habitations, etc.

No 173 rue Commune.

Une attention personnelle particulière sera donnée à toutes les procédures judiciaires.

1er nov—

$250

Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez

LOUIS GRUNEWALD

& CIE, Limitée.

PIANOS ET ORGUES

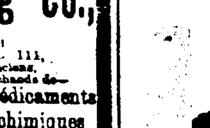

LES PLUS BAS PRIX !

Conditions les plus avantageuses !

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS !!

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Schmer, Mehr, Mehlin, Fisher, Pease, Sheninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
18 Baronne et 127 Canal,
24 janv—1 an Nlle-Orléans.

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

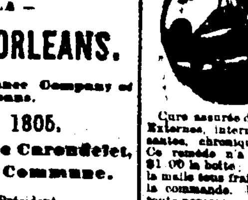

JAPANESE PILE CURE

Cure assurée d'hémorroïdes de tous genres—Externes, internes, sèches ou saignantes, cuisantes, chroniques, récentes ou héréditaires. Ce remède n'a jamais failli que l'on sache. $1.00 la boîte ; 6 boîtes pour $5.00 ; envoi par la malle sous frais payés sur le reçu du prix de la commande. Une garantie écrite donnée à toute personne achetant 6 boîtes à la fois, promettant le remboursement des $5 en cas de non guérison. Garantie fournie par Thomas F. Moore, Droguiste, seul agent, rue du Canal, 21, Nouvelle-Orléans, Lne. Echantillons distribués gratuitement. 22avril—1an

Pilules contre-stimulantes de

RASORI.

Le célèbre remède italien.

Ces pilules, dont la renommée est universelle sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation ; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dyssenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited

111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis
14janvie

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et d'argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc 91—1an

Banque Nationale Hibernia.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1891.—Un dividende de CINQ POUR CENT, libre de toute taxe, sera payé sur demande. Par ordre du Bureau.

CHS. PALFREY,
Caissier.

1er janv—